

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être a enregistré 33 cas de la COVID-19 au niveau local lors de ces dernières 24 heures.

Outre les 24 cas annoncés le 2 avril 2021, 9 cas ont été enregistrés dans la soirée.

De ces 9 cas, 6 cas sont issus du Contact Tracing et 3 cas ont été détectés au jour 7 de la quarantaine.

98 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 393 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 66 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 13 cas enregistrés suite à des prélèvements aléatoires
- 2 décès attribués à la COVID-19

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 370

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre lors de la prochaine communication du National Communication Committee on COVID-19

03 avril 2021

Ministère de la santé et du bien-être